



**POUR AFFICHER**

Syndicat de l'enseignement  
de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ)

**Mandat de deux (2) ans  
DISTRICT DU  
LAC-TÉMISCAMINGUE**

**ÉLECTION  
28 mai 2020**

Aux personnes intéressées au poste de **DIRECTION DE DISTRICT**, veuillez s.v.p. remplir la formule de mise en nomination.

**VOTRE CANDIDATURE DOIT PARVENIR À LA PRÉSIDENTE  
DU COMITÉ DES ÉLECTIONS AVANT MIDI LE :**

**4 MAI 2020**

**Vous pouvez faire parvenir votre candidature soit :**

- **par courrier** à l'adresse suivante :

**SEUAT  
a/s présidence du comité des élections  
145, rue Perreault Est  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3**

- **par courriel** à M. Marco Lambert, président du comité des élections :  
elections@seuat.ca et copie conforme à : bernard.roger@seuat.ca
- **par télécopieur** : 819-762-0130

*N.B. : Les formulaires de mise en nomination sont disponibles auprès de votre déléguée / délégué syndical(e) **et sur le site internet du SEUAT (www.seuat.ca).***

- *Dès que votre candidature sera acceptée, elle sera annoncée sur les réseaux sociaux du SEUAT.*



Centrale des syndicats  
du Québec



FÉDÉRATION  
DES SYNDICATS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
CSQ

Syndicat de l'enseignement  
de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ)

**POUR AFFICHER**

## ÉLECTION 28 MAI 2020

### FORMULE DE MISE EN NOMINATION

#### DIRECTION DE DISTRICT

Nom de la candidate  
ou du candidat

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

La candidate ou le candidat aspire à la fonction de :

#### *DIRECTION DE DISTRICT DU LAC-TÉMISCAMINGUE*

PROPOSEUR-E

\_\_\_\_\_

APPUYEUR-E

\_\_\_\_\_

APPUYEUR-E

\_\_\_\_\_

J'accepte d'être mis-e en nomination ainsi que la fonction si je suis élu-e.

**Les formules de mise en nomination doivent parvenir au président du comité des élections avant midi le 4 MAI 2020.**

**Adresse :** 145, rue Perreault Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3

**Courriels :** elections@seuat.ca et copie conforme à : bernard.roger@seuat.ca

**Numéro de télécopieur :** 819-762-0130

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Signature



**POUR AFFICHER**

Syndicat de l'enseignement  
de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (CSQ)

---

**PRINCIPALES TÂCHES RELIÉES À LA FONCTION  
DE DIRECTION DE DISTRICT :**

- Voir au bon fonctionnement de son district;
- Orienter l'action des responsables de secteur ou de section de son district;
- Faire rapport au conseil d'administration de tout problème particulier qui surgit dans son district;
- Agir comme agent de liaison entre les membres du district et les instances supérieures du syndicat;
- Exécuter tout mandat que lui confient les instances du syndicat;
- Faire parvenir à la présidence du syndicat et aux déléguées et délégués, une copie de l'ordre du jour et du procès-verbal de chaque réunion;
- Administrer, en collaboration avec le conseil de district, pour son district, les sommes d'argent déterminées par le conseil régional;
- Assumer la responsabilité première de l'application du contrat de travail;
- Veiller à la diffusion de l'information.

*\*Extrait du document « Statuts et règlements ».*